

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ARGENTA FUND OF FUNDS - Défensif ( ISIN : LU0476177075 )

### un compartiment de la Sicav Argenta Fund of Funds

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du compartiment Argenta Fund of Funds - Défensif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, grâce à des investissements dans une sélection de parts d'organismes de placement collectif ("OPC"). Ce compartiment investira principalement en parts d'OPC monétaire et obligataire. A titre secondaire, les investissements directs en actions et en obligations d'entreprises ainsi que les investissements en parts d'OPC investissant en actions et en parts d'OPC investissant en obligations d'entreprises ne représenteront pas, respectivement, plus de 25% de la valeur du compartiment.

Tout investisseur peut demander à tout moment le remboursement de ses parts. La valeur de celles-ci est calculée hebdomadairement le jeudi.

Les dividendes ne sont pas distribués aux investisseurs mais sont réinvestis dans le compartiment.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Ces chiffres estiment la performance éventuelle et le risque de la perte de tout ou partie de votre capital. Généralement, la perspective de gains plus élevés signifie également une prise de risque plus importante. La catégorie la plus basse ne représente pas un investissement sans risque.

Les données historiques utilisées lors du calcul de cet indicateur synthétique ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. Nous ne garantissons pas que la catégorie de risque et de rendement actuelle affichée restera inchangée.

Le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification actuelle dans la catégorie 4 :

La performance du compartiment étant soumise d'une part aux fluctuations des taux d'intérêts et d'autre part aux fluctuations des marchés boursiers, dépendant eux-mêmes de la situation politique et économique mondiale, vous risquez, en cas de chute boursière ou de hausse des taux d'intérêts, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

Vu la qualité des émetteurs des obligations présentes dans le portefeuille de ce compartiment, le risque de défaillance de ceux-ci lors du remboursement du capital à l'échéance ainsi que des intérêts annuels est faible. Par ailleurs, ce compartiment est exposé à un risque opérationnel lié aux ressources humaines et techniques balancé par une grande fiabilité des systèmes informatiques et par des équipes dédiées compétentes. Le risque de non-respect des limites de concentration par émetteur ou contrepartie est modéré.

Le portefeuille du compartiment étant composé de titres cotés sur des marchés officiels, le risque de défaillance lié à ces contreparties de qualité ainsi que le risque que le compartiment ne puisse satisfaire rapidement à une demande massive de liquidité est faible, d'autant plus que la très grande majorité des titres détenus peut être négociée quotidiennement.

#### Structure des frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	5 %
<b>Frais de sortie</b>	Pas d'application
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont des pourcentages maximum, dans certains cas, vous paierez moins de frais. Vous pouvez vous renseigner sur les montants effectifs des frais d'entrée et de sortie auprès du service financier ou de votre distributeur.

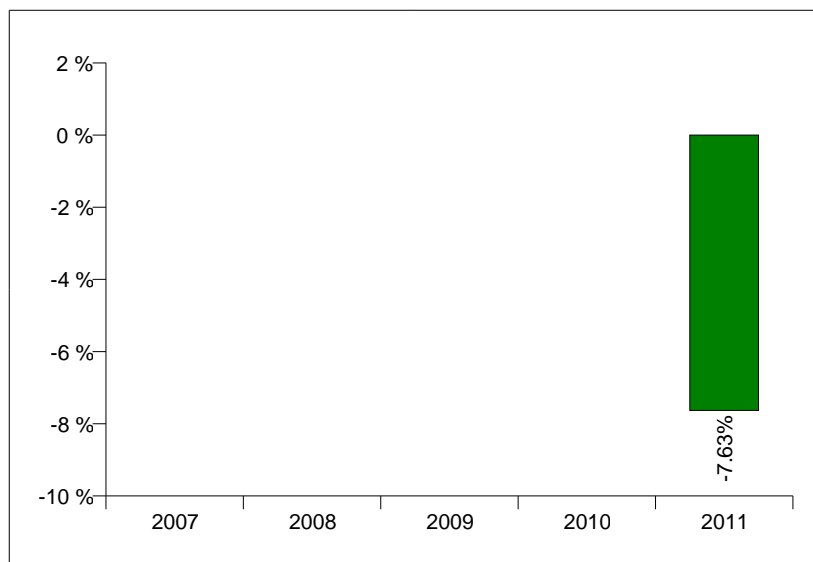
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	2.56 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Pas d'application

Le pourcentage des frais courants est basé sur les frais de l'année précédente clôturée en décembre 2011. Celui-ci peut varier d'une année à l'autre. Celui-ci tient compte des frais d'entrée et de sortie et des frais courants prélevés par les OPC sous-jacents. Pour chaque exercice, le rapport annuel du compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



Ces performances, calculées en euros, sont basées sur des données historiques qui n'offrent aucune garantie pour le futur. Elles sont calculées hors frais d'entrée, de sortie et de taxes.

Le compartiment a été lancé en 2010.

## Informations pratiques

La banque dépositaire de ce compartiment est la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat à Luxembourg. Toute information complémentaire sur le dernier prix des parts, le prospectus en français ou en néerlandais ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel en français sont disponibles gratuitement auprès des agences Argenta ou sur les sites internet [www.argenta.be](http://www.argenta.be) et [www.argenta.lu](http://www.argenta.lu).

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du compartiment peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de Argenta Fund of Funds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes de son prospectus.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments du fonds.

Le fonds à compartiments multiples constitue une seule et même entité juridique. Cependant, dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part. Vous pouvez à tout moment demander la conversion de vos parts dans un compartiment, en parts d'un autre compartiment. Renseignez-vous sur les modalités de conversion auprès de votre agence Argenta.

Argenta Fund of Funds est une société d'investissement à capital variable (Sicav) autogérée, de droit luxembourgeois, réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/03/2012.